

Comment lutter contre la corruption ?

Mataki | Numéro 1 | Juin 2016

Plan

1. La note introductive du Débat
2. Les contributions citoyennes
3. Le débat sur les réseaux sociaux
4. Les leçons des wathinotes
5. La synthèse de WATHI

Mataki signifie « mesures », dans le sens de « prendre des mesures, des dispositions » en langue haoussa, l'une des langues locales africaines les plus parlées dans l'Afrique de l'Ouest ouverte de WATHI. Mataki constitue le prolongement de la rubrique *Le Débat* du site internet.

Les pistes d'action proposées par Mataki sont élaborées par l'équipe permanente de WATHI sur la base des analyses et des propositions compilées dans le cadre du débat. Elles n'en constituent ni le résumé ni l'expression fidèle et complète. Elles n'engagent pas les membres de l'association WATHI et représentent des pistes d'action soumises aux décideurs et à tous les citoyens.

Les débats de WATHI restent toujours ouverts et les Mataki n'ont pas l'ambition d'épuiser les thèmes abordés. Les réflexions tout comme les recommandations relayées dans ce document visent plutôt à relancer le débat en le focalisant sur les pistes d'action et les modalités concrètes de leur mise en œuvre. Les commentaires, réactions, recommandations pour affiner les propositions et les moyens de les mettre en œuvre sont attendus à l'adresse :

ledebat@wathi.org

Le premier débat de l'année 2016 (janvier/février), initiative de WATHI, laboratoire d'idées citoyen pour l'Afrique de l'Ouest, a porté sur la lutte contre la corruption. Ce premier numéro de Mataki est une synthèse très sélective des contributions au débat sous forme d'articles et de commentaires publiés sur le site de WATHI et sur les réseaux sociaux. Il présente aussi des extraits choisis de rapports et études d'experts, de chercheurs et de diverses organisations sur le thème de la corruption. Ce document propose cinq pistes pour orienter l'action collective des citoyens et des décideurs afin de réduire la corruption dans la région.

LES PISTES D'ACTION

- 1** Recruter les fonctionnaires aux postes les plus exposés à la corruption sur la base non seulement de leur compétence mais aussi de leur intégrité présumées et instaurer une politique de gestion des ressources humaines basée sur des dispositions incitatives
- 2** Entreprendre un examen de la vulnérabilité des institutions publiques à la corruption et renforcer sur cette base la transparence des processus de prise de décision et l'efficacité des procédures administratives, financières et comptables
- 3** Généraliser dans tous les pays de la région des systèmes d'information permettant à tout citoyen victime ou témoin de dénoncer des faits présumés de corruption et de contribuer directement au travail des institutions nationales chargées de lutter contre la corruption
- 4** Changer l'attitude des populations face à la corruption par l'introduction ou la réintroduction des cours d'éducation civique et morale dans les programmes scolaires, des séminaires réguliers sur l'éthique pour les fonctionnaires et des campagnes d'information publique sur les conséquences économiques, politiques, sociales et culturelles de la corruption
- 5** Promouvoir la formation de journalistes d'investigation et mettre en place des cadres légaux pour la protection des journalistes et des lanceurs d'alerte

1. LA NOTE INTRODUCTIVE DU DÉBAT

1.1. POURQUOI CE THÈME ?

- Parce que la corruption à travers ses différentes formes fragilise les Etats de l'Afrique de l'Ouest et compromet leur stabilité. Elle constitue un fléau qui freine tout processus de développement économique et humain. Les pays de la région perdent chaque année des points de croissance à cause de la corruption sous ses multiples formes.
- Parce que les pratiques corruptives sont généralisées à tous les étages de la vie économique, sociale et politique. Les scandales et cas avérés de corruption sont légion dans les pays de la zone WATHI. Le versement de fortes sommes par de grandes entreprises à des responsables politiques, des hauts fonctionnaires et des dirigeants d'entreprises publiques et semi-publiques pour obtenir des contrats dans des conditions qui vont à l'encontre des intérêts nationaux affecte les économies des Etats et leur capacité à répondre aux besoins de leurs populations.
- Parce que la remise quasi systématique de sommes peu élevées à des agents publics dans le but d'obtenir des avantages ou de contourner certains obstacles bureaucratiques est tout aussi préjudiciable pour la création et la pérennisation d'une administration de qualité. Qualifiées de petite corruption, ces pratiques observées au quotidien dans la majorité des pays de la région brouillent les frontières entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas et conduit à installer un système de corruption généralisée.
- Parce que la corruption est une menace pour la bonne marche de la démocratie. Les pratiques fréquentes de corruption dans l'espace politique et plus particulièrement lors de consultations électorales avec l'achat de votes, la remise de sommes d'argent à des figures de l'opposition pour rejoindre le parti au pouvoir ou la distribution massive de biens matériels, comme des sacs de riz et des tee-shirts, sont des entorses aux règles démocratiques. L'utilisation des deniers publics préalablement détournés ou de fortunes privées aux origines douteuses pour orienter le choix des populations lors d'élections présidentielles, parlementaires et locales, est un mal qui gangrène les systèmes politiques dans la région.
- Parce que certaines formes de corruption sont acceptées voire légitimées par les populations qui l'associent à une manière de vivre en société. La remise d'une somme d'argent ou de tout autre « cadeau » après la réception d'un acte administratif est une pratique fréquente des usagers à l'endroit de fonctionnaires pourtant rémunérés pour rendre un service public.
- Parce que les habitudes de corruption installées et considérées comme normales finissent par être associées à des caractéristiques culturelles. Ces justifications de pratiques qui nuisent à l'amélioration du bien-être de la majorité des populations, et encore davantage à celui des plus démunis, ne sont en rien culturelles. Elles donnent une mauvaise image des pays de la région et attaquent les bases éthiques des sociétés ouest-africaines.

1. La note introductive et toutes les contributions et les wathinotes sont accessibles sur la page dédiée au débat : [lien ici](#)

La corruption à travers ses différentes formes fragilise les Etats de l'Afrique de l'Ouest

La corruption provoque beaucoup plus de dégâts aux peuples africains qu'à ceux des pays occidentaux

La corruption est une menace pour la bonne marche de la démocratie

1.2. QUELS SONT LES PRINCIPAUX SUJETS À EXPLORER ?

- Les différentes formes de corruption observées dans la région : celles qui seraient les plus nuisibles et celles qui le seraient moins.
- L'acceptation de certaines pratiques corruptives perçues comme des formes de solidarité : la question de la gratification ou du cadeau donné par l'usager à l'agent administratif.
- La responsabilité des décideurs politiques, des autorités administratives dans la généralisation des pratiques de corruption dans les services publics.
- La corruption dans l'espace politique : la question de l'achat des voix pendant les campagnes électorales, celle du financement illicite des acteurs politiques et plus généralement la question du clientélisme politique.
- La corruption comme entrave au bon fonctionnement de l'administration : la question du dysfonctionnement des services administratifs, celle de la défiance des populations envers les agents de l'administration et les mesures simples qui peuvent y remédier.
- La justice et les différentes formes de corruption : la question de l'impunité liée aux pratiques de corruption dans le secteur de la justice, l'indépendance des juges et des procureurs vis-à-vis du pouvoir politique et les mesures envisageables pour améliorer la capacité des systèmes judiciaires de la région à lutter efficacement contre la corruption.
- La corruption dans le secteur de la santé : les paiements pour un traitement, un service ou une prestation censée être gratuite; les petits pourboires donnés aux personnels hospitaliers pour obtenir un traitement « spécial » ; l'identification et la hiérarchisation des responsabilités, les réponses envisageables.
- L'efficacité des organes de lutte contre la corruption dans les pays de l'Afrique de l'Ouest : l'indépendance des organes de lutte contre la corruption, les moyens dont ils disposent leur permettent-ils de lutter efficacement contre la corruption ?

- Les forces de sécurité et la « petite corruption » : les petites sommes remises quotidiennement lors des contrôles de police dans la circulation ; la perception du policier comme étant l'agent « le plus corrompu » de l'administration ; l'évaluation des revenus de la corruption des forces de sécurité ; les liens entre la petite corruption observée et la grande corruption des hauts responsables.
- La corruption dans le système éducatif : l'achat des diplômes, l'achat des notes d'évaluation des élèves et des étudiants, la vente des sujets d'examens, les faveurs sexuelles en contrepartie de bonnes notes dans les lycées et universités.
- L'impact de la « grande corruption » dans les économies de la région : la corruption des multinationales et d'autres grandes entreprises locales ou étrangères pour s'octroyer les gros marchés ; les faits de corruption dans les appels d'offres et les passations de marchés ; les destinations et les bénéficiaires intérieurs et extérieurs de l'argent de la corruption.
- Les moyens actuels de lutte contre la corruption dans les pays de la région, les dispositifs des organisations régionales et leur utilité, les bons et les mauvais exemples dans la région, les contraintes et les limites des initiatives récentes.
- Les réformes prioritaires à initier en matière de lutte contre la corruption ; les mesures opérationnelles qui peuvent être prises immédiatement dans les pays de la région ; la répartition des tâches et des responsabilités, les actions citoyennes qui peuvent provoquer un choc positif en matière de lutte contre la corruption.

2. *LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES*

2.1 DES CONSTATS

- « La corruption ne se limite pas aux cas importants de détournements au sommet des Etats et aux pots-de-vin pour l'accaparement de marchés et/ou de ressources publics. Il est nécessaire de se pencher également sur les cas de corruption les plus négligés, et

pourtant les plus préjudiciables aux populations africaines. Ce que l'on appelle la corruption discrète.» – *Achille Zrobla*, *Le leadership et l'informatisation au service de la lutte contre la corruption*

- « La petite corruption est celle qui n'est à l'origine d'aucun scandale, elle ne fait pas la une des journaux et n'entraîne que très rarement des arrestations et/ou des condamnations. Elle peut difficilement être prouvée car elle ne laisse aucune trace. Elle n'enrichit pas, elle permet de subvenir à des besoins ponctuels : des frais de transport, un repas, l'achat du crédit téléphonique. Cette forme de corruption est selon moi la plus dangereuse car elle mine absolument tous les secteurs, en majorité les services publics, et la gravité de ses conséquences est sans pareille. » – *Anne-Marie Befoune*, *La petite corruption, le véritable fléau*
- « Du candidat recalé arbitrairement à divers concours publics à l'opérateur économique victime d'un simulacre de passation de marchés, le citoyen ouest-africain, quel qu'il soit, côtoie le phénomène de la corruption. » – *Godfried Rodolphe Missinhoun*, *Vaincre la corruption par le renforcement du capital social*
- « Pour avoir une place pour son enfant dans un lycée, un parent se voit obligé de payer une somme hors frais de scolarité communément appelé « frais pour la place » qui s'élève généralement à 100,000 FCFA. Sur nos axes routiers, toutes les voitures ou presque sont soumises à des « contrôles de routine », et même lorsque le dossier du véhicule sont en règle, l'officier de police réclamera quand même 1,000 ou 2,000 FCFA. » – *Marco Mbilla*, *La corruption et le secteur public camerounais*

2.2 DES PISTES D'ACTION

- « Le renforcement du capital social peut réduire considérablement la corruption. D'ailleurs, c'est dans cet état d'esprit que certains gouvernements de nos états sous régionaux, tel que le Mali, adoptent des politiques de décentralisation pour une meilleure gestion des ressources humaines, économiques et autres à travers l'implication directe des populations concernées ». – *Godfried Rodolphe Missinhoun*, *Vaincre la corruption par le renforcement du capital social*
- « Une bonne éducation à la citoyenneté et l'intégration d'un module d'éducation civique dans tous les programmes de formation aux métiers du secteur tant public que privé éveilleraient non seulement une conscience citoyenne, mais également le sens du devoir et le sentiment de satisfaction dans le fait de rendre service à l'autre. » – *Anne Marie Befoune*, *La petite corruption, le véritable fléau*
- « Afin de réduire et même d'éliminer la corruption, le travail doit se faire de manière verticale. Commencer la lutte par le bas implique la sensibilisation du public, car nous sommes tous impliqués d'une manière ou d'une autre. Il est primordial dans ce cas de mettre l'accent sur l'éducation à la citoyenneté ». – *Marco Mbilla*, *La corruption et le secteur public camerounais*
- « Il devrait donc y avoir une charte ou un code de conduite [chez les fonctionnaires] indiquant les exigences éthiques minimales, visant à décourager la mentalité de 'protéger la faveur' » – *Godfried*

2. Les contributions citoyennes sont les articles reçus et publiés sur le site de WATHI dans le cadre du Débat. [Suivre le lien](#)

C'est la lenteur administrative qui pousse à la petite corruption

Il faut sanctionner les agents indécents de l'Etat qui pratiquent et encouragent la corruption

Il devrait y avoir un code de conduite pour les fonctionnaires indiquant les exigences éthiques minimales

Rodolphe Missinhoun, Cadeau, solidarité et compromission : rompre le cercle vicieux

- « Nos États doivent mettre en place des moyens de paiement électronique ou des moyens de paiement à des tiers, comme les banques. Ce système permet d'éviter la perception de l'argent par les exécutants. Ainsi, les services pourront être délivrés dans les administrations sur présentation d'un récépissé, d'un bordereau ou d'un code détenu par le demandeur. » – *Achille Zrobla, Le leadership et l'informatisation au service de la lutte contre la corruption*

3. LE DÉBAT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

3.1. DES CONSTATS

- « Savez-vous que des fonctionnaires sont payés 60,000 francs ? Comment vivraient-ils dans une grande ville comme Abidjan, où le seul transport peut absorber le tiers de cette somme, s'ils ne trouvaient pas un moyen de collecter quelques jetons additionnels ? » – *Yéré Bindé*
- « La corruption est partout et sa pire forme se trouve dans le système judiciaire. Tant qu'on ne vire pas ceux qui acceptent des pots-de-vin, ce problème ne sera jamais résolu. » – *Ahmed Koroma*
- « Ne pointons pas toujours du doigt les corrompus. Que faisons-nous des corrupteurs que nous sommes ? Si tu fais un micro-trottoir, tu verras que c'est la lenteur administrative qui pousse à la petite corruption... Et comme il faut aller vite, on fait ce qu'il faut pour que ça aille vite. » – *Hugo Steeve Bebey*
- « En tout cas, c'est une question délicate car la corruption commence depuis le bas de la société jusqu'au Président donc pour lutter contre, ça ne sera pas facile. » – *Ibrahima Niabaly*

3.2. DES PISTES D'ACTION

- « Faire adopter un texte de loi contre la corruption. Sanctionner les agents indécents de l'État qui pratiquent/encouragent la corruption. Demander un audit des comptes de l'État et des autorités politiques et administratives par un cabinet d'audit international. » – *Emmanuel Bureau Morgode*
- « Pour lutter contre la corruption, le gouvernement doit d'abord sensibiliser les citoyens camerounais et ensuite augmenter les salaires. » – *Séraphine Mendess*
- « Augmenter les salaires oui, mais revoir aussi l'éducation des enfants. A bas âge, leur inculquer la sobriété, le respect du bien public. Nos ancêtres ont toujours préféré la mort à la honte. A leur époque, le commun était sacré et respecté par tous, éducation reçue oblige. Mais de nos jours, tel n'est pas le cas. Il est temps que chacun de nous accepte de changer. » – *Soumana Ballo*
- « Renforcer autant que possible la veille citoyenne dans tous les postes. Veiller à l'application des textes, avant, pendant et après. » – *Soulémane Kotoyerima*

4. LES LEÇONS DES WATHINOTES

4.1. DES CONSTATS

- La corruption peut être définie comme l'abus de pouvoir pour des gains personnels. Cet abus peut être commis par un titulaire de charge publique, mais aussi par n'importe quelle personne qui occupe une position de pouvoir, y compris dans le secteur privé, dans des organisations à but non lucratif et même par des professeurs d'universités. La corruption inclut l'acceptation de pots-de-vin, l'extorsion et différentes formes de fraude. La corruption n'est pas synonyme de n'importe quelle forme de crime économique et elle est différente du gaspillage, du manque d'efficacité et de la paresse – même si ces mots accompagnent souvent l'idée de corruption.

[A Holistic Approach to the Fight against Corruption, Robert Klitgaard, 2004 – http://bit.ly/24WMRbB](http://bit.ly/24WMRbB)

- La corruption provoque beaucoup plus de dégâts aux peuples africains qu'à ceux des pays occidentaux. Alors que le continent accueille les ménages les plus démunis au monde, il compte également certains individus faisant partie des plus riches de la planète. Les anciens dictateurs du Nigeria ont amassé une richesse de plusieurs milliards de dollars en pompant les réserves de pétrole du pays avec la complicité de compagnies pétrolières internationales.

Corruption and Pro-Poor Growth Outcomes: Evidence and Lessons for African Countries, Political Economy Research Institute, 2006 - <http://bit.ly/1qqjclf>

- Sur les 16 vérifications effectuées par le Bureau du Vérificateur Général (BVG) du Mali en 2014, le montant total des irrégularités financières s'élève à 72,97 milliards de FCFA dont 33,95 milliards de FCFA au titre de la fraude (soit 46,53% du montant total) et 39,02 milliards de FCFA au titre de la mauvaise gestion. Sur le montant total des irrégularités dues à la mauvaise gestion, 5,27 milliards de FCFA sont recouvrables.

Le Vérificateur Général Mali, Rapport Annuel, 2014 - <http://bit.ly/1TlhBxQ>

- Des grands marchés d'infrastructures routières aux petits marchés de fourniture pour les collectivités locales en passant par la construction de bâtiments administratifs, les pratiques corruptives sont devenues la norme ; elles sont érigées en système, en ce sens que ce dernier ne peut plus fonctionner sans elles.

« Dessus-de-Table » : La corruption quotidienne dans la passation des marchés publics locaux au Sénégal, Giorgio Blundo, 2001 - <http://bit.ly/1Oxugt8>

- La corruption a été la condition nécessaire à l'expansion des réseaux criminels au sein des Etats et au-delà des frontières de l'Etat, assurant ainsi une réponse permissive ou même coopérative de la police, des acteurs judiciaires et politiques à l'activité illicite.

The new criminal powers: The spread of illicit links to politics across the world and how it can be tackled, Ivan Briscoe and Pamela Kalkman, 2016 - <http://bit.ly/1SqaaHu>

- «Magouiller», «Pistonner le dossier», «bien parler», «engraisser la patte», «mouiller la barbe», «tchoko», « gombo», sont des termes et expressions par lesquels des Camerounais désignent la réalité de la corruption. Celle-ci se laisse saisir à travers une pratique devenue très courante: selon nos enquêtés, pour tout service qu'un agent rend à un usager dans les administrations publiques et privées, il lui faut recevoir, ou il est fort probable qu'il s'attende à ce que l'usager lui donne, en retour, une gratification dont la nature dépend des circonstances.

De la corruption au Cameroun, Groupes d'Etudes et de Recherches sur la Démocratie et le Développement Economique et Social et Friedrich Ebert Stiftung, 1999 - <http://bit.ly/1VZOjbt>

- En Côte d'Ivoire, le droit de cuissage, pratique la plus citée au niveau des jeunes filles, se manifeste par l'entretien de rapports sexuels entre élèves et enseignants ou membre de l'administration dans le but d'obtenir des faveurs et des facilités. Enfin le favoritisme se manifeste à travers des cours de renforcements, la vente de fascicules ou d'objets divers (tenues de sport, les friandises etc.), à des coûts variables d'un enseignant à l'autre, puis par la tricherie et la fraude.

Corruption en Milieu Scolaire et Education des Filles (Côte d'Ivoire), Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education, 2006 - <http://bit.ly/1OAmtjt>

3. Sélection de commentaires reçus sur la page Facebook ou sur le compte Twitter de WATHI

La corruption peut être définie comme l'abus de pouvoir pour des gains personnels

Augmenter les salaires oui, mais revoir aussi l'éducation des enfants. A bas âge, leur inculquer la sobriété, le respect du bien public

- Les années sont régulièrement perturbées par les grèves des enseignants qui revendiquent de meilleurs salaires. Ils ne gagnent que 370 euros en moyenne, contre 1 300 euros au Sénégal voisin, où les salaires ont été revalorisés. « L'école est le reflet de la société. L'argent est devenu roi et un système de corruption permet aux fils à papa d'acheter les notes », [nous apprend] Tiébilé Dramé, chef du Parti pour la renaissance nationale (Parena) et patron de presse.

Mali : « notes sexuellement transmissibles » et corruption à la fac, Rue 89, 2013 – <http://bit.ly/1XikVfN>

4.2. DES ANALYSES

- Il existe une formule pour les systèmes corrompus : $C = M + D - A$. La corruption (C) est égale au monopole (M) plus le pouvoir de discrétion (D) moins l'imputabilité (A). Si un système donne à un agent ou à une organisation un pouvoir de monopole officiel sur un produit ou un service, qu'il ou elle possède un grand pouvoir discrétionnaire pour décider à qui et en quelle quantité sera distribué le produit ou le service et qu'il ou elle n'est pas tenu(e) responsable de ses décisions, alors le système sera plus vulnérable à l'extorsion et à la passation de pots-de-vin.

A Holistic Approach to the Fight against Corruption, Robert Klitgaard, 2004 – <http://bit.ly/24WMRbB>

- La corruption est essentiellement un problème de gouvernance, un constat d'échec des institutions et la marque d'un manque de capacités de gérer la société au moyen de systèmes équilibrés de freins et de contrepoids sociaux, judiciaires, politiques et économiques. Quand ces systèmes formels et informels s'avèrent inopérants, la mise en œuvre et l'application des lois et des politiques assurant la responsabilisation et la transparence deviennent plus difficiles.

Les acteurs clés de la lutte contre la corruption et leur rôle, PNUD, 2004 – <http://bit.ly/24WSN4d>

- Il y aura plus de corruption lorsque la démocratie et la bonne gouvernance ne sont pas valorisées, que la presse n'est pas libre, que le rôle du gouvernement dans l'économie est important, qu'il y a des guerres et des situations d'urgence, que les fonctionnaires publics sont sous-payés et sous-qualifiés, que le secteur privé est réduit et bénéficie d'un monopole, et que les institutions économiques ne sont pas clairement définies.

A Holistic Approach to the Fight against

Corruption, Robert Klitgaard, 2004 – <http://bit.ly/24WMRbB>

- En général, la corruption tend à se développer lorsque les institutions et l'obligation de rendre compte sont faibles et que les politiques gouvernementales engendrent ou favorisent la perception de gains ou de profits économiques. De nombreux facteurs peuvent miner la motivation et le moral des employés du secteur public : faiblesse ou recul des salaires (en particulier en comparaison du secteur privé), promotions attribuées sans égard au rendement, budgets d'État dysfonctionnels, fournitures et équipement inadéquats, retards dans les versements de fonds (y compris les salaires) et disparition d'objectif organisationnel.

La lutte contre la corruption : questions et stratégies, Agence Canadienne de Développement International, 2000 – <http://bit.ly/23VTF71>

- Si, dans les transactions corruptives qui concernent l'univers douanier ou la circulation routière, les agents « prennent en otage » le temps des usagers, dans la passation des marchés c'est l'information qui est objet de transaction et de manipulation, ainsi que les règles en vigueur, qui se trouvent vidées de leur substance. Nous avons souvent affaire, on le verra, à une corruption qui garde une certaine apparence de légalité.

« Dessus-de-Table » : La corruption quotidienne dans la passation des marchés publics locaux au Sénégal, Giorgio Blundo, 2001 – <http://bit.ly/1Oxugt8>

4.3 DES PISTES D'ACTION

- A Hong Kong, une stratégie de sensibilisation de la population sur les méfaits de la corruption a été mise en place. En informant la population sur les coûts collectifs de ces pratiques et sur les mécanismes et les formes qu'elles prennent habituellement, le gouvernement s'attend à ce que les citoyens jouent un rôle central de surveillance et de dénonciation dans la stratégie et contribuent ainsi à la mise sur pied de systèmes moins vulnérables à la corruption. L'évaluation des stratégies de lutte contre la corruption, César Garzon et Taieb Hafsi, 2007 – <http://bit.ly/1TVbiho>
- Il est important d'informer le public, comme on le constate dans les cas des initiatives efficaces en Tanzanie et en Indonésie. L'information aide la population, qui se sent souvent impuissante devant la corruption et incapable d'y résister dans la vie quotidienne, à agir. Si les gens ne

sont pas conscients des énormes coûts sociaux et économiques de la corruption et ne savent pas ce qui est faisable dans la pratique, il est peu probable qu'ils s'attaquent au problème.

Les acteurs clés de la lutte contre la corruption et leur rôle, PNUD, 2004 – <http://bit.ly/24WSN4d>

- Proposer des formations, des possibilités d'éducation, des stratégies d'épanouissement professionnelles et autres opportunités qui permettent aux fonctionnaires de s'épanouir dans leur travail. Ce type de programmes a le mérite de faire augmenter le potentiel des agents publics au sein de l'organisation et d'aider à créer un climat où la corruption ne trouve plus sa place.

Restore the Health of your Organization: A Practical Guide to Curing and Preventing Corruption in Local Governments and Communities, Fred Fisher, 2006 – <http://bit.ly/1TkMjIq>

- L'existence d'un organisme public distinct chargé d'endiguer la corruption constitue une base nécessaire au lancement des initiatives anticorruption. Ces agences doivent imposer le respect au public et être crédibles, transparentes et courageuses. Elles doivent être soumises à l'examen d'une presse libre et de la société civile — en fait, être responsables devant le public. On doit toutefois les doter d'une grande indépendance pour qu'elles ne soient pas à la merci d'une classe politique ombrageuse.

Comment « muscler » les agences de lutte contre la corruption ? Jeremy Pope et Frank Vogl, 2000 – <http://bit.ly/1YyAAWW>

- Il est important aussi de noter que tous les outils de passation électronique des marchés publics (ex: communication électronique, soumission électronique, appel d'offres électronique, etc.) contribuent dans une très large mesure à éliminer ou à minimiser les interventions humaines directes entre les soumissionnaires et le personnel chargé du marché, qui sont l'une des principales sources de corruption dans la passation des marchés publics.

Guide sur la prévention de la corruption dans la passation de marchés publics de la douane, Organisation Mondiale des Douanes, 2015 – <http://bit.ly/1VZX5Gx>

- A Singapour, toute personne déclarée coupable d'une infraction de corruption peut être condamnée à payer une amende allant jusqu'à 100.000 \$ ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans, ou les deux. Si l'infraction concerne un contrat du gouvernement ou implique un député ou un membre d'un organisme public, la peine d'emprisonnement peut être portée à sept ans.

Singapore: Strong Anti-Corruption Law/Administrative Measure, Corrupt Practices Investigation Bureau, 2016 – <http://bit.ly/1smpABr>

- La société civile détient certaines solutions au problème. Elle peut par exemple avoir un rôle déterminant pour transformer les attitudes d'indifférence ou d'indulgence du public à l'égard de la corruption. Elle peut constituer des coalitions indépendantes qui interviennent comme contre-pouvoir dans le système.

Société civile et lutte contre la corruption, Lamine Diedhiou, 2011 – <http://bit.ly/1TItVhm>

- Faire participer les citoyens dans toutes les phases du processus budgétaire. Cela favorise une plus grande transparence et confiance dans l'administration locale et contribue à prévenir ou à diminuer la petite corruption dans les opérations de l'administration locale et la

4. *les wathinotes sont soit des résumés de publications sélectionnées par WATHI, conformes aux résumés originaux, soit des versions modifiées des résumés originaux, soit des extraits choisis par WATHI compte tenu de leur pertinence par rapport au thème du débat.*

La corruption est essentiellement un problème de gouvernance, un constat d'échec des institutions

La corruption a été la condition nécessaire à l'expansion des réseaux criminels au sein des Etats

fourniture de services publics.

Evaluation de la corruption au Sénégal, Agence des Etats-Unis pour le Développement International, 2007 - <http://1.usa.gov/1TG4y7i>

5. LA SYNTHÈSE DE WATHI

5.1 LA CORRUPTION DANS LA ZONE WATHI (CEDEAO+CAMEROUN, MAURITANIE, TCHAD)

En étant à la fois la cause et la conséquence d'une mauvaise gouvernance et d'institutions défaillantes, la corruption constitue un fléau coûteux qui ne semble épargner aucun pays de la zone WATHI. La « petite » et la « grande » corruption s'alimentent et se renforcent mutuellement dans un système de corruption banalisée, voire généralisée et systémique.

Malgré le sentiment d'impuissance que génère la corruption au sein des populations, les connaissances regroupées sur la page du débat de WATHI montrent qu'il n'y a aucune raison de la considérer comme une fatalité. Le phénomène doit être froidement et rigoureusement analysé si l'on veut proposer des réponses efficaces. La corruption n'est pas spécifique à une région ou à une culture en particulier et est avant tout le résultat de fonctionnements politiques, administratifs, économiques, sociaux qui peuvent être modifiés.

Hong Kong, Singapour mais aussi le Botswana ont par exemple réalisé des progrès considérables dans la réduction de la corruption en mettant en œuvre des stratégies efficaces et en dotant leurs agences spécialisées de fonctions clés et de capacités importantes. Ceci prouve que des mesures spécifiques peuvent être adoptées par les pays de la zone WATHI dans leurs luttes respectives contre la corruption.

5.2 LES CINQ RECOMMANDATIONS DE WATHI

- 1) Recruter les fonctionnaires aux postes les plus exposés à la corruption sur la base non seulement de leur compétence mais aussi de leur intégrité présumées et instaurer une politique de gestion des ressources humaines basée sur des dispositions incitatives

Tout État qui désire lutter efficacement contre la corruption au sein de son administration et de ses agences publiques doit intégrer dans son mécanisme de recrutement des règles et procédures permettant d'augmenter les chances de sélectionner des fonctionnaires davantage enclins à l'honnêteté qu'à l'utilisation de leurs fonctions pour gagner des revenus illicites.

Cet objectif suppose de mettre en place des procédures de recrutement réfléchies pour les postes et fonctions dûment identifiés, qui intègrent de véritables enquêtes de moralité sur les candidats, notamment sur leurs comportements depuis le début de leur activité professionnelle. Les entretiens de recrutement à des fonctions sensibles doivent faire une large place à l'évaluation de l'honnêteté et du sens de l'éthique des candidats.

Une option à envisager pour des postes particulièrement exposés aux pratiques corruptives dans les appareils d'État serait de cibler prioritairement les personnes qui ont déjà travaillé pour des organisations réputées pour leur intégrité dans leur pays ou au niveau international.

De telles mesures pouvant difficilement être appliquées au recrutement d'un trop grand nombre de cadres publics, la priorité devrait être portée sur les postes qui impliquent des pouvoirs de décision discrétionnaire sur l'allocation et le décaissement de ressources publiques.

C'est notamment le cas pour les personnes impliquées dans l'attribution des marchés publics; dans la gestion administrative et financière des ministères et agences publiques; dans la gestion de projets financés en partie par les aides étrangères; et bien sûr des agents des services des douanes, des administrations fiscales, des domaines fonciers, de toutes les régies financières des États, des organes de contrôle financier et des institutions judiciaires.

L'une des raisons souvent évoquées pour expliquer le niveau de corruption présent dans les pays de la zone WATHI est le niveau bas ou très bas des salaires dans le secteur public qui ne permettent pas aux fonctionnaires de vivre de façon décente. Une politique de prévention de la corruption crédible passe par une réforme des systèmes de rémunération, d'évaluation et de promotion des agents publics, dans le but de modifier leurs comportements et de diminuer les tentations de pots-de-vin et d'autres pratiques d'enrichissement illicite.

Mesures pour combattre la corruption : un cadre pour l'analyse de l'action publique

A. Sélectionner les agents pour leur « honnêteté » et leurs « capacités »	B. Modifier les récompenses et pénalités qui s'offrent aux agents (et aux usagers)
<ol style="list-style-type: none"> 1. Eliminer au départ les candidats mal-honnêtes (antécédents, tests, indices palpables d'honnêteté) 2. Exploiter les « gages » extérieurs d'honnêteté (réseaux permettant de trouver des agents fiables et de s'assurer qu'ils ne changeront pas) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Changer les récompenses <ol style="list-style-type: none"> a. Augmenter les salaires pour rendre moins nécessaires les revenus mal-honnêtes b. Récompenser les actions et agents spécifiques qui luttent contre la corruption c. Recourir aux contrats conditionnels pour récompenser les agents en fonction de leurs succès ou échecs éventuels (à l'instar des pensions non garanties qu'on peut perdre ou des cautionnements confiscables) d. Recourir aux récompenses non financières (mutations, stages, voyages, publicité, louanges) 2. Pénaliser les comportements répréhensibles <ol style="list-style-type: none"> a. Relever le niveau global des pénalités b. Accroître les pouvoirs punitifs du chef c. Calibrer les sanctions au plan dissuasif (en fonction du montant du pot-de-vin et de l'ampleur du profit illicite) d. Recourir à des sanctions non officielles (mutation, publicité, perte de standing professionnel, mise en quarantaine)

<p>C. Rassembler et analyser les informations afin d'augmenter les chances de détection de la corruption</p>	<p>D. Restructurer les rapports chef-agent-usager afin d'éliminer la conjugaison (tentante) du pouvoir exclusif, du pouvoir discrétionnaire et d'une insuffisante responsabilité</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer les systèmes de vérification et les systèmes d'information sur la gestion <ol style="list-style-type: none"> a. Prouver que la corruption a eu lieu (drapeaux rouges, analyses statistiques, sondages aléatoires, inspections) b. Evaluer la vulnérabilité de l'organisation vis-à-vis de la corruption 2. Renforcer les « agents chargés de l'information » <ol style="list-style-type: none"> a. Accroître le personnel spécialisé (commissaires aux comptes, enquêteurs, superviseurs, sécurité interne) b. Créer un climat incitant les agents à signaler les activités malhonnêtes (à « vendre la mèche ») c. Créer de nouvelles structures (médiateurs, commissions spéciales de vérification, agences anti-corruption) 3. Utiliser les informations fournies par des tiers (médias, banques) 4. Utiliser les informations fournies par les usagers et le public 5. Inverser la charge de la preuve afin que les corrompus potentiels aient à démontrer leur innocence 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Introduire de la concurrence dans la fourniture des services (secteur privé ou entre agents de l'Etat) 2. Réduire le pouvoir discrétionnaire des agents <ol style="list-style-type: none"> a. Définir plus rigoureusement les objectifs, règles et procédures b. Faire travailler les agents en équipe et les soumettre à un contrôle hiérarchique c. Découper les grandes décisions en tâches séparables 3. Faire tourner les agents dans leurs fonctions et lieux d'affectation 4. Modifier la mission, le produit ou la technologie de l'entreprise pour les rendre moins sensibles à la corruption 5. Organiser des associations d'usagers pour qu'ils soient moins exposés à certaines formes de corruption et pour susciter de puissants groupes de pression
<p>E. Changer les attitudes à l'égard de la corruption</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Recourir à des stages de formation, à des programmes éducatifs et à l'exemple personnel 2. Promulguer un code éthique (service public, organismes particuliers) 3. Changer la culture d'entreprise 	

La solution ne réside pas dans des mesures d'augmentation générale indiscriminée de salaires, mais dans la prise en compte explicite d'une dimension incitative dans la gestion des ressources humaines dans le secteur public. L'honnêteté des fonctionnaires doit être considérée comme un critère essentiel, en plus de la compétence, dans la détermination de la progression des salaires et dans l'obtention de primes, ces dernières devant être toujours guidées par une logique d'encouragement de l'efficacité et de l'éthique professionnelles.

Il faudrait changer les récompenses en recourant à des contrats conditionnels à travers lesquels l'horizon d'amélioration de la qualité de vie des agents publics dépendrait à la fois de l'évaluation de leur travail et de celle de leur intégrité. Une option serait d'inclure la promesse d'une promotion en fin de carrière et/ou d'une pension de retraite complétée par une prime de fin de carrière explicitement liée à une conduite irréprochable sur le plan de l'éthique professionnelle.

Un système basé sur les incitations implique de pénaliser les comportements répréhensibles en relevant le niveau général des sanctions, tout en les adaptant au montant des gains illicites obtenus par les actes de corruption.

Il faudrait rendre systématique l'élaboration d'un code de bonne conduite pour tous les travailleurs de la fonction publique et assimilés, qui mettrait un accent particulier sur le refus de la corruption et de tout abus d'une fonction publique, et qui serait obligatoirement signé au moment de la prise de fonction.

Pour rendre crédible le message d'une tolérance zéro pour la corruption, une commission indépendante en charge du secteur public (qui existe dans quelques pays anglophones de la région) pourrait être mise en place et être chargée d'appliquer les sanctions en cas de violation établie du code de conduite par tout fonctionnaire.

L'application effective de sanctions administratives et pénales suppose de renforcer dans tous les pays de la région les institutions judiciaires et les structures internes de contrôle du respect de l'orthodoxie financière et comptable.

Les mesures proposées plus haut, basées sur des incitations positives et négatives, permettraient aussi de réduire le niveau de la corruption et l'inefficacité qui affectent les institutions censées lutter précisément contre la corruption et toutes les autres malversations financières.

2) Entreprendre un examen de la vulnérabilité des institutions publiques à la corruption et renforcer sur cette base la transparence des processus de prise de décision et l'efficacité des procédures administratives, financières et comptables

Le manque d'informations accessibles au grand public sur les règles et procédures censées organiser le fonctionnement des institutions et encadrer les transactions financières qu'il implique au quotidien représente un fort encouragement à la corruption. Les agents de chaque administration semblent généralement être les seuls à disposer de l'information précise sur les règles et procédures à respecter et donc sur les moyens de vérification qui devraient être à la disposition des structures de contrôle.

5. *Les recommandations de WATHI sont élaborées par l'équipe permanente de WATHI sur la base des analyses et des propositions compilées dans le cadre du débat. Elles n'en constituent ni le résumé ni l'expression fidèle et complète. Elles n'engagent pas les membres de l'association WATHI et représentent des pistes d'action soumises aux décideurs et à tous les citoyens de la zone WATHI. Elles ne mettent pas un terme au débat mais le prolongent et le relancent.*

La solution ne réside pas dans des mesures d'augmentation générale de salaires, mais dans la prise en compte explicite d'une dimension incitative dans la gestion des ressources humaines

S'attaquer davantage aux défaillances institutionnelles qui rendent la corruption tentante et peu risquée qu'à la moralité des personnes

Dans ces conditions, les fonctionnaires ont trop facilement la possibilité de concevoir et de mettre en place des systèmes élaborés de détournement systématique de deniers publics et d'autres formes d'utilisation de leurs fonctions publiques à des fins privées, avec un risque faible d'être « pris » et d'être punis.

La difficulté à repérer des transactions suspectes impliquant des agents publics et des usagers des services est renforcée par le fait que l'économie de la région ouest-africaine repose en grande partie sur des paiements en espèces (cash) souvent non accompagnés de délivrance de reçus officiels authentifiables.

Il est primordial d'améliorer les systèmes d'information et de vérification afin de faciliter, dans toutes les institutions publiques, le travail des structures administratives de contrôle (inspecteurs d'État, auditeurs, contrôleurs des comptes, etc.).

Une utilisation judicieuse et pragmatique de l'informatique permettrait d'accroître très significativement la transparence dans l'exécution des fonctions publiques qui offrent des opportunités particulièrement importantes et/ou récurrentes d'enrichissement individuel illicite.

Afin de lutter contre la petite corruption, il faudrait encourager l'instauration d'outils d'interactions électroniques et normaliser un système à travers lequel tout paiement est accompagné d'un reçu traçable. Ceci pourrait être fait en mettant en place des moyens de paiement électronique et/ou par le recours à des intermédiaires privés comme les banques et des entreprises de services financiers pour certains paiements effectués par les usagers aux administrations publiques.

L'objectif de ces différentes mesures serait de colmater les brèches trop nombreuses dans les systèmes d'information comptable et financière des pays de la zone WATHI, et de lutter contre la corruption en s'attaquant davantage aux défaillances institutionnelles qui la rendent tentante et peu risquée qu'à la moralité des personnes occupant des fonctions publiques.

Le meilleur moyen d'identifier avec précision les changements à apporter aux systèmes d'information et de contrôle existants dans les administrations des pays de la région serait de réaliser des audits organisationnels des ministères et de toutes les institutions publiques.

Ces audits examineraient les dispositions prévues (ou non) pour encadrer le pouvoir discrétionnaire ou exclusif de fonctionnaires à certains postes,

les procédures censées régir le fonctionnement administratif et comptable de ces institutions, et les procédures existantes censées permettre un contrôle a posteriori de toutes les décisions et opérations des fonctionnaires.

Ces audits organisationnels devraient intégrer l'examen de l'organigramme des ministères et des autres institutions publiques et déboucher sur des propositions de clarification des rôles et des responsabilités et de mesures pour renforcer les systèmes d'information permettant aux organes de contrôle d'effectuer de faire leur travail.

3) Généraliser dans tous les pays de la région des systèmes d'information permettant à tout citoyen victime ou témoin de dénoncer des faits présumés de corruption et de contribuer directement au travail des institutions nationales chargées de lutter contre la corruption

La disponibilité d'informations est capitale dans la lutte contre la corruption aussi bien pour la prévention que pour la répression des abus de fonctions publiques à des fins privées. En plus des systèmes d'information à renforcer dans toutes les institutions publiques, il est nécessaire de faire appel aux témoignages des populations. Ce sont les citoyens de la région qui sont les grandes victimes de la généralisation de la corruption.

Impliquer les citoyens de chaque pays dans la création d'un système qui produirait de l'information régulière et vérifiable sur les secteurs, les institutions, les services publics qui sont caractérisés par les formes de corruption les plus manifestes permettrait à la fois de renforcer la prévention et la répression de ce phénomène.

Une plus grande participation citoyenne dans la lutte contre la corruption peut produire des résultats remarquables et elle est désormais facile à mettre en œuvre à l'ère de l'internet et des autres technologies de l'information et de la communication.

En Inde, l'initiative « I Paid a Bribe » a permis aux habitants de la ville de Bangalore de dénoncer, à partir d'un site internet conçu à cette fin, les situations dans lesquelles ils étaient forcés à payer un pot-de-vin pour obtenir des services publics. Cette initiative a eu un impact indéniable sur la réduction du niveau de corruption dans cette ville indienne.

Il est facile de mettre en place dans tous les pays de la zone WATHI des sites internet dédiés à la collecte d'informations provenant du grand public sur des cas suspects de corruption, de détournements de

fonds, de manipulation de l'attribution de marchés, de conflits d'intérêts, etc. La collecte d'informations est également possible par messages texte (SMS), par téléphone au moyen de numéros verts et par tout autre outil de communication accessible au plus grand nombre.

Ces systèmes peuvent être gérés soit par des centres indépendants mis en place par des coalitions nationales d'organisations de la société civile en partenariat avec une autorité officielle de lutte contre la corruption; soit directement par l'autorité en charge de la lutte contre la corruption dans chaque pays.

Des exemples prometteurs existent déjà en Afrique de l'Ouest. L'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC), opérationnel depuis 2014, permet aux citoyens sénégalais d'alerter sur des cas présumés de corruption par dénonciation anonyme ou plainte. Sept moyens sont à la disposition du public : le formulaire électronique intégré au site de l'Office, l'application mobile, le numéro vert, le SMS, le courrier postal, le fax et le courrier électronique.

Le rapport public (2014-2015) de cette institution détaille les résultats de quelques enquêtes sur des cas de corruption déclenchés à la suite de dénonciations de citoyens, ce qui montre que de tels systèmes d'information ouverts, s'ils sont adossés à des institutions disposant de réelle capacité de traitement de l'information et d'enquête, peuvent être une composante essentielle d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption.

4) **Changer l'attitude des populations face à la corruption par l'introduction ou la réintroduction des cours d'éducation civique et morale dans les programmes scolaires, des séminaires réguliers sur l'éthique pour les fonctionnaires et des campagnes d'information publique sur les conséquences économiques, politiques, sociales et culturelles de la corruption**

De nombreux participants au débat de WATHI ont mis l'accent sur la nécessité de s'attaquer au fléau de la corruption dans les sociétés ouest-africaines en changeant la perception des enfants et des jeunes par l'éducation. Un réel changement d'attitudes à l'égard de la corruption passe par une sensibilisation des populations sur les conséquences concrètes néfastes de la corruption dans des domaines aussi cruciaux que la sécurité, la santé et l'éducation.

Comme cela a été fait avec succès en Tanzanie et en Indonésie, il convient d'exposer les coûts économiques et sociaux de la corruption à travers différents supports médiatiques (télévision, presse écrite, radio, réseaux sociaux etc.) afin d'atteindre un public aussi large que possible.

Des séminaires de sensibilisation et de formation visant à induire des changements de comportement chez les agents publics doivent également être organisés. Ces séminaires obligatoires, dont les contenus doivent être adaptés aux formes de corruption les plus courantes dans chaque administration publique, seraient destinés aussi bien aux nouvelles recrues de la fonction publique qu'aux fonctionnaires déjà expérimentés dans le cadre de la formation continue.

L'éducation de la jeunesse sur les questions de corruption devrait être considérée comme une composante essentielle de la création d'une culture d'intégrité et de respect du bien public. Dans la plupart des pays de la région, les cours d'éducation civique et morale qui étaient dispensés au moins dans les écoles primaires n'existent plus depuis deux décennies.

Il est important d'informer le public, comme dans les cas des initiatives efficaces en Tanzanie et en Indonésie.

L'existence d'un organisme public distinct chargé d'endiguer la corruption constitue une base nécessaire au lancement des initiatives anticorruption

Il convient de (ré)introduire des cours d'éducation civique et morale – ou toute autre terminologie correspondant à la transmission de valeurs et de principes autour du respect du bien commun et à la transmission de connaissances de base sur l'organisation politique et administrative de chaque pays.

Les contenus de ces cours devront être adaptés à chaque niveau d'éducation, des premières années de l'enseignement primaire jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire, technique ou professionnel. La jonction pourrait se faire au niveau secondaire avec les enseignements de philosophie qui intègrent les réflexions sur la morale et l'éthique.

5) Promouvoir la formation de journalistes d'investigation et mettre en place des cadres légaux pour la protection des journalistes et des lanceurs d'alerte

Afin que des affaires de corruption impliquant des personnes influentes dans les pays de la région puissent être révélées au grand public, l'émergence d'une presse réellement indépendante et professionnelle constituée par des journalistes d'investigation compétents doit être encouragée. L'exemple des Philippines cité dans une des wathinotes montre le rôle capital que peut jouer la presse dans la lutte contre la corruption.

Sensibiliser les étudiants en journalisme et les professionnels des médias en activité à la thématique de la corruption à travers des formations spécialisées constitue une piste d'action essentielle. Les pratiques associées à la grande corruption sont de plus en plus complexes, avec notamment des prolongements internationaux dans les paradis fiscaux.

Réunir des preuves ou des éléments de preuve suffisamment convaincants pour publier des articles sur des faits présumés de corruption exige un niveau très élevé de professionnalisme et de connaissances spécialisées en matière d'exploitation d'informations financières.

L'organisation de concours de journalisme d'investigation au niveau régional pourrait stimuler des efforts de mise à niveau des grands médias nationaux de la zone WATHI et indirectement contribuer à lutter plus efficacement contre la corruption.

Le travail des journalistes d'investigation sur des affaires de corruption et de manière générale sur

les questions d'argent concernant des personnes influentes est peut-être le plus dangereux qui soit. La compétence professionnelle spécialisée est essentielle aussi pour permettre aux journalistes d'anticiper sur les risques auxquels ils s'exposent mais elle ne constitue pas une garantie de sécurité physique, économique et juridique.

Les journalistes ainsi que les personnes de l'intérieur du « système » qui peuvent leur donner des informations sensibles sur des faits de corruption ou des pratiques associées, doivent bénéficier de mécanismes légaux spécifiques de protection. Au niveau international, le débat a été lancé sur la protection des « lanceurs d'alerte » à la faveur d'affaires très médiatisées au cours de ces dernières années.

Dans la région et en Afrique, la question de la protection des lanceurs d'alerte et des journalistes indépendants se pose et le domaine dans lequel ils sont le plus exposés est bien celui de la révélation des pratiques d'enrichissement illicite de hautes personnalités politiques ou économiques. En l'absence de mécanismes légaux de protection dédiés, il y a peu de chances de voir des journalistes et les entreprises de presse qui les emploient oser publier des articles révélant des affaires de corruption.

5.3. COMMENT PASSER DES RECOMMANDATIONS À L'ACTION ?

Comme l'explique Robert Klitgaard, un des experts reconnus de la réflexion théorique et pratique sur la lutte contre la corruption, la préoccupation manifeste d'un docteur est de savoir quel traitement sera le plus utile pour son patient. Mais le docteur doit également avoir une réflexion stratégique consistant à réfléchir à la meilleure manière d'amener le patient à suivre ce traitement.

Il ne suffit pas en effet de connaître les solutions à un problème pour être en mesure de les mettre en œuvre. Dans le domaine de la lutte contre la corruption, l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre des mesures envisagées est aussi importante que la formulation des mesures elles-mêmes.

La stratégie de mise en œuvre doit être conçue au niveau de chaque pays en tenant compte du contexte national spécifique, des formes et de l'ampleur de la corruption. Mais des principes généraux suivants devraient guider tous les décideurs et les citoyens souhaitant combattre plus efficacement la corruption dans leur pays :

- a) Analyser les coûts et avantages éventuels des différentes formes de corruption existantes dans le pays afin d'identifier les formes les plus nocives auxquelles il faudrait s'attaquer prioritairement;
- b) Ne pas oublier que les mesures de lutte contre la corruption génèrent aussi des coûts financiers, économiques et politiques qu'il faut analyser et comparer avec les avantages d'une réduction du niveau de corruption afin de choisir les réformes les plus appropriées à mettre en œuvre à un moment donné;
- c) Identifier les catégories d'acteurs qui profitent le plus directement et indirectement de la corruption dans chaque secteur d'activité dans chaque pays, anticiper leurs actions visant à bloquer les mesures anti-corruption et envisager plusieurs options réalistes pour surmonter les obstructions délibérées;
- d) Rechercher des soutiens politiques à la lutte contre la corruption en mobilisant les catégories d'acteurs et de la population qui bénéficieraient le plus d'une réduction de la corruption et en mettant en avant les avantages politiques que pourraient tirer certains décideurs de leur soutien à cette lutte;
- e) Mettre en place, ou renforcer lorsqu'elles existent déjà, les institutions nationales dédiées à la lutte contre la corruption, idéalement prévues par les textes constitutionnels, en s'inspirant des agences anti-corruption qui ont prouvé leur efficacité quant à la définition de leurs missions spécifiques, de leur organisation interne et de leur relation aux pouvoirs politique et judiciaire;
- f) Créer une vaste coalition informelle d'organisations et de citoyens engagés dans la lutte contre la corruption au niveau de chaque pays puis un réseau informel au niveau régional pour échanger des informations, tirer des leçons des expériences des différents pays, élaborer et confronter des stratégies pour les rendre plus efficaces.

CONCLUSION

L'objectif ultime d'une stratégie anti-corruption doit être de modifier les comportements et les attitudes de manière à créer un climat collectif hostile à la corruption. Pour les pays de la zone WATHI, où la corruption est à fois largement répandue et largement publiquement dénoncée par tous les citoyens, cette note Matakhi offre des pistes pour approfondir la réflexion, affiner les recommandations et pour passer dès maintenant à une action collective résolue et réaliste.

Identifier les catégories d'acteurs qui profitent le plus et anticiper leurs actions visant à bloquer les mesures anti-corruption

Créer une vaste coalition informelle d'organisations et de citoyens engagés dans la lutte contre la corruption au niveau de chaque pays et de la région

Mettre en place, ou renforcer lorsqu'elles existent déjà, les institutions nationales dédiées à la lutte contre la corruption



LE THINK TANK WATHI

WATHI, le think tank citoyen de l'Afrique de l'Ouest, est un laboratoire d'idées participatif et multidisciplinaire qui a pour objectif de contribuer au partage de connaissances et à la production d'idées sur les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels cruciaux pour le présent et l'avenir des pays d'Afrique de l'Ouest.

L'espace géographique de WATHI inclut les 15 pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que le Cameroun, le Tchad et la Mauritanie.

Librement inspiré de «*waati*» qui signifie « temps » en langue bamanakan du Mali, WATHI exprime à la fois l'urgence d'une mobilisation collective et la nécessité d'un engagement sur la longue durée.

L'ASSOCIATION WATHI

WATHI est une association à vocation régionale légalement enregistrée à Dakar, au Sénégal. L'état d'esprit des membres et amis de WATHI est celui de femmes et d'hommes qui sont attachés à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique, qui croient en la capacité des Africains à générer eux-mêmes les ressources nécessaires à la réflexion et à l'action collective sur des questions cruciales pour leur avenir.

La stratégie de mobilisation de ressources du WATHI n'exclut pas les donateurs institutionnels potentiels (fondations, organisations internationales et régionales, entreprises privées) mais elle vise aussi tous les citoyens des pays d'Afrique et de tous les autres continents qui partagent la vision et l'état d'esprit du WATHI.

POUR SOUTENIR WATHI

Rendez-vous sur le site :

<http://www.wathi.org/soutenir/>

CONTACTS

Informations générales

infowathi@wathi.org

Le débat de WATHI:

ledebat@wathi.org

Faire un don à WATHI :

donate@wathi.org

www.wathi.org

PARTENAIRES

L'initiative *Le débat* de WATHI, y compris la préparation, la publication et la diffusion de Mataki, bénéficie du soutien financier de la fondation Open Society Initiative for West Africa (OSIWA).

Retrouvez tous les partenaires de WATHI sur www.wathi.org



©Mataki est une publication de l'association WATHI. La reproduction d'extraits de cette publication est autorisée avec une citation explicite de la source et l'insertion du lien vers le site de WATHI, www.wathi.org.